



# Assemblée Générale

*FCPE Primaire Jacou*

*vendredi 19 septembre 2014*

Retrouvez le compte-rendu sur notre site : <http://fcpe-jacou.org>



## *Intervention de Mme Maréchal Directrice de l'école élémentaire Condorcet*

La rentrée s'est bien passée.

La création d'une 16<sup>ème</sup> classe (plus la CLIS) avait déjà été décidée en juin.

A ce jour, l'école compte 420 élèves (dont 8 en CLIS).

CP	77
CE1	85
CE2	80
CM1	89
CM2	78
CLIS	8
Total	420

Un double niveau a été créé en CP-CE1 pour décharger ces deux niveaux et favoriser l'apprentissage de la lecture.

Les classes les plus chargées sont les CM1 à 29 ou 30 élèves de moyenne.

Mme Maréchal espère que les éventuelles arrivées de Novembre ne se feront pas sur ce niveau.

Le premier Conseil d'école élémentaire aura lieu jeudi 6 novembre.

### **Travaux dans l'école**

Des travaux ont été faits dans l'école élémentaire pendant les vacances. Ils concernent les toilettes qui ont été refaites à neuf pour les filles et les garçons.

La cabane à lire est également achevée : les livres et les meubles ont été déménagés.

Les soucis techniques habituels de la rentrée ont été réglés rapidement.

### **Projet pédagogique**

Pour ce qui est des projets, l'école entre dans la deuxième année de son projet Comenius. Trois enseignants vont partir en Angleterre la première semaine d'Octobre. Les espagnols ont envoyé des ateliers sportifs un peu tardivement. Il était prévu de les faire le même jour que le cross (jeudi 25 septembre), mais Mme Maréchal souhaite les différer pour ne pas surcharger cette journée.

Un nouveau projet commencera à la rentrée 2015, avec le futur directeur.

Enfin, Mme Maréchal précise qu'elle part à la retraite à la fin de cette année scolaire.

# Intervention de Mme Loeuillet

## Directrice de l'école maternelle T. Pautes



### Rentrée

La rentrée n'a pas été évidente, avec l'ouverture de la 9e classe.

Effectifs au 1er septembre 2014 :

Petites Sections (PS)	90
Moyennes Sections (MS)	80
Grandes Sections (GS)	74
Total	244

Le premier Conseil d'école maternelle aura lieu mardi 14 octobre.

### Ouverture de la 9e classe

Mme Loeuillet a été en contact avec l'inspecteur de circonscription M. Biau et le maire de Jacou M. Calvat dès son retour de vacances le 25 août. Avec les inscriptions effectuées dans la dernière semaine du mois d'août, le quota pour valider une demande d'ouverture de classe a été atteint (moyenne > 31 enfants par classe).

La décision a été prise par la CAPD le lundi 1er septembre, veille de la rentrée, et Mme Loeuillet en a été informée vers 15:00.

La nouvelle enseignante a été prévenue dans la soirée et a pu être présente le jour de la rentrée, mais sans avoir ni élève et ni classe.

Cette décision tardive a empêché une réorganisation des classes avant la rentrée :

- refaire les classes
- déplacer l'ALP (anciennement « ALAE ») pour récupérer la salle de classe

Toute la semaine de la rentrée a été consacrée à la réorganisation, en particulier re-ventiler tous les enfants.

### Ré-organisation pour la 9e classe

Les enseignants ont fait le choix d'avoir beaucoup de classes à double niveau pour ne pas avoir de déséquilibres avec les départs et (surtout) les arrivées en cours d'année :

- 5 double niveau : 4 PS/MS et 1 MS/GS
- 4 simple niveau : 2 x PS et 2 x GS

Moyenne par classe : 27-28

### Répartition

Elisabeth Loeuillet	27 PS	
Diana Ambrosio	27 PS	
Sylvie Covin	10 PS	17 MS
Valérie Michel	10 PS	17 MS
Véronique Lelièvre	10 PS	17 MS
Florence Ginoulhac	6 PS	21 MS
Véronique Cabanne		8 MS
Céline Chaptal		19 GS
Fabienne Ato		28 GS
		27 GS

Le conseil des maîtres a reventilé les élèves selon divers critères (amitiés, incompatibilités, sexe, âge...) et a essayé de minimiser les changements des Petites Sections. Les parents avaient été informés dès la rentrée que les listes étaient provisoires. Malgré tout, certains n'ont pas aimé que leurs enfants soient changés de classe, mais Mme Loeuillet a rappelé que le conseil des maîtres est souverain pour les choix relatifs à la constitution des classes.

L'ALP a été installé dans la salle de danse, située au niveau bas, entre le mercredi et le jeudi. Chaque enseignant a fourni des meubles et du matériel à la nouvelle classe.

Les commandes de mobilier et de matériel pédagogique ont été passées. Les livraisons ont commencées et s'étageront selon les délais des fournisseurs.

Le seuil de fermeture est fixé à 25 enfants par classe en moyenne, c'est-à-dire un effectif de 225 enfants pour l'école. Actuellement les effectifs sont de 244 enfants.

### Décharge de direction

Ayant été ouverte la veille de la rentrée, la 9e classe est provisoire. Mme Loeuillet ne peut donc bénéficier du ¼ de décharge supplémentaire accordé aux directrices d'école à partir de 9 classes. Elle reste avec un ¼ de décharge, c'est à dire 1 journée sans classe.

Elle s'est tournée vers M. Calvat, maire de Jacou, pour trouver un argumentaire et le porter « plus haut » afin d'obtenir une dérogation.

Mme Loeuillet demande donc de la rigueur aux parents : il faut demander rendez-vous, sachant qu'elle a gardé le jeudi comme jour de décharge. Sauf urgence, Mme Loeuillet ne rencontrera pas les parents quand elle a classe : elle se doit à ses élèves.

Le métier de directeur a évolué, tant au niveau des élèves que des familles : c'est une fonction très chronophage.

### Départ à la retraite

Mme Loeuillet prendra sa retraite à la fin de l'année scolaire.

Son poste sera mis au « mouvement » au mois de mars 2015. Les enseignants qui sont sur la liste « Aptitude Direction » pourront postuler. La décision sera connue mi juin 2015.

Mme Loeuillet organisera le dernier conseil d'école tard afin que le futur directeur puisse y participer.

Mme Loeuillet sera disponible pour faire la passation avec le nouveau directeur s'il le souhaite.

Mme Loeuillet remercie la mairie et la FCPE pour la grande qualité de la relation entretenue avec elles.

Mme Macé, FCPE, remercie les directrices qui ont toujours été très à l'écoute des demandes et des propositions des parents.

# Intervention de M. Calvat

## Maire de Jacou

M. Calvat remercie M. Biau, inspecteur de circonscription, qui a agi alors que le quota n'était pas atteint.

Le fait que Jacou ait réussi la réforme des rythmes scolaires a aussi joué.

L'absence de ¼ décharge supplémentaire a été une douche froide : il appellera la DASEN pour obtenir une dérogation.

### Équipes Municipales

L'organisation de la mairie a changé : Il y a 2 élus chargés des affaires scolaires.

- Laurent Puigsegur (présent) : Adjoint au Maire délégué à la jeunesse et à l'école élémentaire (incl. TAP, ALP)

- Sabine Perrier-Bonnet (excusée ce soir-là) : Conseillère municipale déléguée à la petite enfance, à l'école maternelle et à la restauration scolaire

Le Directeur Général des Services a également changé : M. Chazalet a souhaité lever le pied. Son remplaçant est M. Florian Rochette (ex DG Services d'Aiguës Mortes, ex-membre de la FCPE).

L'équipe municipale travaille en excellente intelligence avec les écoles et la FCPE.

M. Calvat est content que la FCPE existe à Jacou et qu'elle soit dynamique.

L'équipe municipale travaille dans l'intérêt des enfants et des écoles : il en veut comme exemple la réussite de la réforme des rythmes scolaires.

### La réforme des rythmes scolaires

- COPIL (Comité de Pilotage, qui a préparé l'application de la réforme) : constitué de représentants de la Mairie, des enseignants, des parents d'élèves et des employés municipaux; tous les membres entendaient les problématiques des autres parties et ont oeuvré ensemble dans l'intérêt des enfants.

- Comité de Suivi : a pris le relais du COPIL; se réunit après chaque cycle de TAP pour échanger les diverses opinions et améliorer les TAP si besoin.

Un questionnaire a été distribué en fin d'année scolaire 2013-14 : il y a eu 50% de retour, ce qui est déjà exceptionnel. Parmi les réponses, 97% des parents se déclaraient satisfaits.

Un parent membre de la FCPE signale que quelle que soit l'opinion que l'on a de la réforme des rythmes scolaires, il faut reconnaître qu'elle a été bien mise en place à Jacou, en comparaison de ce qui se passe ailleurs.

M. Calvat estime qu'en tant que républicain, il se doit d'appliquer la loi. Ailleurs, les enfants ont parfois été pris en otage par des combats politiques.

La réforme des rythmes scolaires a un coût pour la commune : ± 60-70.000 € (équivalent au budget pour les fêtes de Jacou) sur un budget communal de 9.000.000 €.

Mais cela permet à tous les enfants qui le désirent de pratiquer des activités culturelles et sportives tous les soirs.

C'est important quand 15% des familles de Jacou sont monoparentales.

Cet évènement à des activités peu connues a contribué à un afflux d'inscriptions à la MJC à la rentrée de septembre 2014.

Concernant les TAP, M. Calvat rappelle que les associations de Jacou assurent 45% des activités et remercie également les bénévoles qui y participent.

Il rappelle également que les plannings des TAP de l'école maternelle sont volontairement vagues : les activités doivent s'adapter au jour le jour à l'état de fatigue des enfants. A l'école maternelle, sur les 40 minutes de TAP, une petite moitié est utilisée pour le goûter.

Des parents demandent qu'une liste des activités TAP de l'école maternelle soit mise à leur disposition, ainsi qu'un trombinoscope des animateurs de l'école élémentaire.

### Les travaux dans les écoles

Renaud Calvat rappelle que l'école maternelle Thierry Pautas est une belle école, notamment avec les travaux réalisés l'année dernière : préau, salle de danse...

L'école élémentaire Condorcet est plus ancienne et nécessite des travaux de rénovation. M. Calvat a décidé de budgétiser 100-150.000 € par an pendant 4 ans pour réaliser ces travaux. A l'été 2014, les toilettes du bâtiment A (bâtiment principal, qui abrite tous les CE2, CM1 et CM2) ont été rénovées.

Un programme de travaux sera décidé pour les prochaines années : la FCPE participera aux discussions pour décider des priorités.

### Cabane à lire

Suite à l'ouverture de la 16<sup>ème</sup> classe, qui s'est installée dans la salle des maîtres, cette dernière a déménagé dans la bibliothèque. Il a donc fallu trouver une solution. Il s'agit d'un « chalet » bien isolé (i.e. pas juste une « cabane ») qui pourra servir aussi bien à l'école élémentaire, aux TAP, à l'ALP qu'au centre aéré.

Il s'agit d'en faire un lieu accueillant qui permette de dédramatiser la lecture.

L'inauguration est programmée pour la rentrée qui suivra les vacances de la Toussaint. La date sera communiquée à la FCPE.

D'ici-là, Renaud Calvat propose aux parents de la FCPE de la visiter. Mme Macé contactera M. Puigsegur afin de convenir d'une date.

### Procédure de communication avec la FCPE

M. Calvat a donné ses coordonnées personnelles à Mme Macé (présidente de la FCPE Primaire).

Mme Macé envoie ses demandes / questions / informations à l'adresse email de la Mairie, qui enregistre la communication, et met M. Calvat en copie.

Mme Macé adresse ses remerciements à M. le Maire, car les parents d'élèves sont entendus et leurs requêtes rapidement traitées.

### CLIS

M. Calvat estime que la CLIS est une chance pour Jacou : c'est une ouverture d'esprit pour les enfants scolarisés à Jacou.

La CLIS accueille 11 enfants à l'école Condorcet. Il y a 3 Jacoumards et 8 Castelnoviens.

M. Calvat regrette que la municipalité de Castelnaud le Lez, avec 17.000 habitants, n'ait pas de CLIS et se repose sur une commune plus petite.

Il y a un transfert financier de 800 € par élève et par an, ce qui est très loin de couvrir les frais engendrés.

# Rapport Moral de la FCPE Primaire

## Assemblée Générale du vendredi 19 septembre 2014

### Ordre du jour

- Présentation de la rentrée dans les écoles, informations sur la FCPE
- Rapport d'activité et bilan financier
- Questions sur les rapports présentés
- Préparation de l'élection du bureau du conseil local de la FCPE
- Vote
- Préparation des élections aux conseils d'école maternelle et primaire
- Questions diverses

### Présentation de la FCPE

La FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves) est la première fédération de parents d'élèves de France.

- *Au niveau local* : le conseil local de Jacou regroupe les adhérents FCPE des écoles maternelle et élémentaire de la ville. Il compte une quarantaine de familles. Le conseil local respecte les règles élaborées par l'ensemble des adhérents. Il est un lieu de réflexion et de propositions sur tout ce qui concerne la vie des écoles de Jacou. Ouvert à tous, le conseil local permet aux parents de se rencontrer, de s'informer, d'échanger.

- Site : <http://fcpe-jacou.org>
- Mail : [fcpe.jacou@gmail.com](mailto:fcpe.jacou@gmail.com)

Les conseils locaux se tiennent une fois par mois, les premiers mardi de chaque mois à 20h30 salle Hélène Boucher :

- mardi 7 octobre
- mardi 4 novembre
- mardi 2 décembre
- mardi 6 janvier
- mardi 3 février
- mardi 3 mars
- mardi 7 avril
- mardi 5 mai
- mardi 2 juin

- *Au niveau départemental* : 117 conseils locaux dans l'Hérault soit 2 500 familles adhérentes. La FCPE est représentée dans 27 instances départementales de l'Education Nationale.

- Site : <http://www.fcpe34.org/>
- Mail : [cdpe@fcpe34.org](mailto:cdpe@fcpe34.org)

- *Au niveau national* : la fédération nationale fédère les conseils départementaux FCPE et les associations à l'étranger. Elle est consultée par les Hautes Instances de l'Education Nationale. La FCPE compte en France 310 000 adhérents.

Au total, 1 600 000 familles ont voté pour la FCPE aux dernières élections.

### Rapport d'activité

Le conseil local de la FCPE de Jacou se donne trois missions principales:

- **INFORMER** les parents, adhérents ou non, sur toutes les questions liées à l'école
- **REPRÉSENTER** les parents auprès de l'école lors des Conseils d'Ecole, auprès de la municipalité, auprès du Rectorat.
- **DÉFENDRE** les valeurs suivantes : l'égalité des chances, le respect des droits et de la dignité des enfants, la coéducation car la famille ne peut être tenue à l'écart d'une part importante de l'éducation de l'enfant et le système éducatif ne peut être isolé, la laïcité qui garantit à chacun le respect, la liberté et la tolérance, la gratuité de l'enseignement au sein du service public

Chaque membre du conseil local étant bénévole, il participe à la hauteur de ses moyens et de ses disponibilités. Il est donc important de constituer un groupe d'adhérents relativement nombreux pour pouvoir être le plus efficace possible.

*Voici les principales actions menées l'an dernier grâce à la mobilisation des adhérents :*

#### La mobilisation pour l'ouverture d'une 9e classe à l'école maternelle

La mobilisation s'est effectuée par une campagne d'information à destination des parents concernant la hausse des effectifs à l'école maternelle dès le printemps 2014 : mails, tracts à la sortie des écoles, affichages, banderole.

Les membres du Bureau ont également correspondu avec l'inspecteur de la circonscription, M. Biau et l'ont rencontré pour lui faire part de nos inquiétudes face à cette augmentation. Les membres du Bureau ont enfin rencontré à plusieurs reprises l'équipe municipale pour s'assurer de l'implication des élus. Des échanges réguliers ont été maintenus pour obtenir des informations les plus précises possibles afin d'argumenter auprès des services de l'Education Nationale pour obtenir une ouverture de classe qui a été finalement annoncée le 1er septembre.

#### La mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires

Depuis septembre 2013, le comité de pilotage assure une mission de suivi et d'évaluation des TAP, afin d'apporter des améliorations à la prise en charge des enfants. Il s'est réuni chaque trimestre et à permis des ajustements pour un meilleur fonctionnement pour tous les enfants.

#### L'organisation de la soirée EIP

Le vendredi 16 mai 2013 en partenariat avec la FCPE 34, le conseil local a organisé salle Prévert une soirée d'information concernant les Enfants Intellectuellement Précoces (EIP) en présence de Monsieur Rémy Cazanave (Inspecteur de l'Education Nationale référent EIP pour l'Hérault) Madame Véronique Gaillard (Présidente de l'association AEHPI-LR) et Madame Stéphanie Tuya (directrice d'école maternelle). Plus de 150 personnes étaient présentes pour écouter les conférenciers et ont échangé jusque tard dans la nuit.

### **La participation aux Conseils d'Ecole maternelle et élémentaire**

Des élections aux conseils des écoles maternelle et élémentaire ont lieu chaque année en octobre. Elles auront lieu cette année le vendredi 10 octobre  
C'est l'occasion de désigner nos représentants titulaires et suppléants auprès des écoles, qui participeront aux trois conseils annuels (un par trimestre).  
Le conseil local propose pour chaque conseil d'école un ordre du jour comportant des questions ou traitant de sujets d'actualité. L'ordre du jour définitif est ensuite fixé par les directrices.

Ce sont des moments importants, mais aussi officiels, d'échanges avec l'équipe éducative et les partenaires de l'école. A l'issue de chaque conseil, un compte-rendu est rédigé, chaque décision prise ayant valeur de « règle » pour tous. Une fois validés, ces compte-rendus sont diffusés par mail aux adhérents et sympathisants de la FCPE.

Exemples de points d'ordre du jour traités l'an dernier :

- en maternelle : la restauration scolaire, les effectifs, les antennes relais...
- en élémentaire : les effectifs, les aménagements du parking, les travaux dans l'école, la surveillance des cours de récréation...

### **Actions pour une meilleure prise en charge des enfants scolarisés dans la Clis de Jacou**

Les enfants scolarisés dans les Clis (Classe pour L'Inclusion Scolaire entre 6 et 12 ans) ont besoin d'un encadrement adapté ; celui-ci est en partie prévu par l'Education Nationale par la présence d'enseignants formés et d'AVS-Collectifs (Auxiliaire de Vie Scolaire) dans la classe (mais celle-ci n'est présente que 20h par semaine et donc la maîtresse était parfois seule avec les enfants). La Clis de Jacou a été ouverte à l'école élémentaire Condorcet en 2006. Depuis trois ans, le nombre d'enfants scolarisés souffrants de TED (Trouble Envahissant du Développement) ou d'autisme y est important (presque 50%). Cette rentrée 5 enfants sont concernés sur les 11 scolarisés pour le moment dans la Clis.

Le conseil local de la FCPE de Jacou a soutenu l'association CoClisCo (COordination des CLIS pour un emploi Collectif) dans son combat pour obtenir un meilleur encadrement pour les enfants scolarisés dans les Clis de Jacou et de Teyran.

En septembre dernier, l'Education Nationale a donc nommé en complément à la AVS-CO à temps partiel une autre AVS pour 8h. Cette présence a été reconduite pour cette année scolaire 2014-2015.

### **Mesures des antennes relais**

A la demande de la FCPE, l'exem (cabinet d'expertise) est intervenu mardi 1er avril 2014 dans les écoles pour les relevés des champs électromagnétiques. Ceux-ci ont permis d'observer que les enregistrements étaient très inférieurs au seuil autorisé. A l'école élémentaire : plateau sportif au niveau de la crèche (0,41 volt/mètre), plateau sportif niveau de Dolto (0,45 volt/mètre), cour des grands côté CE1 (0,22), intérieur du réfectoire (0,37), salle Mme Léone au 1er étage (0,19), salle informatique (0,08), salle des profs (0,14), couloir du bâtiment des CP (0,15), Bibliothèque (0,18), salle de Mme Feneuil (0,21). A l'école maternelle : pinède (0,28), en haut des marches de l'école (0,37), les 2 dortoirs (0,17 et 0,20), les classes, la cantine, la cour des petits (0,33), la cour des grands. La conformité est au seuil de 6 Volt/mètre donc même aux points les plus soumis nous sommes très en dessous du seuil. Il avait été question d'abaisser le seuil à 0,6 Volt/mètre mais là encore tous les points sont en deça.

Nous continuons d'interroger régulièrement la mairie sur l'évolution du contentieux avec Orange pour le déplacement de l'antenne relais située à côté de l'école maternelle T. Pautes.

### **Présence de parents élus dans les locaux de la restauration scolaire et visite de l'ALAE**

Des parents FCPE ont déjeuné à la cantine de l'école élémentaire le 28 mars 2014.  
La qualité du repas, la propreté et la convivialité des locaux, mais aussi l'accueil et l'accompagnement des enfants pendant le repas, et pendant le temps de garderie ont pu être appréciés.  
Un compte-rendu a été diffusé aux adhérents et sympathisants de la FCPE.

### **La participation à la journée circulation - sécurité routière**

C'est la 7e année que cette journée est organisée, la première l'ayant été à l'initiative de la FCPE.

Elle a pour but de sensibiliser les enfants aux règles de sécurité à respecter lors de leurs déplacements (à vélo, à pied) lorsqu'ils se rendent à l'école. Cette journée est organisée en partenariat avec d'autres acteurs locaux : la municipalité, la police municipale, le Car à Pattes, la TAM, le Véloclub de Jacou (Moutain Bike club of Jacou), le Vieux Biclou.

Des nouveautés ont été apportées l'an dernier qui ont permis d'intéresser aussi les plus grands.

### **La communication avec les parents**

- le contact avec les parents par l'intermédiaire de la boîte mail : [fcpe.jacou@gmail.com](mailto:fcpe.jacou@gmail.com)
- la création de mailing-liste « sympathisants » : plus de 120 adresses
- la mise à jour régulière du blog FCPE Ecoles (<http://fcpe-jacou.org/primaire-maternelle/index.php/>). Ce blog affiche un taux de fréquentation régulier au long de l'année, avec quelques pics en fonction de l'actualité (47 visites/semaine après la soirée EIP, 42 après la rentrée et l'ouverture de la 9ème classe en maternelle).
- la diffusion de compte-rendus des réunions locales via les mails et les affichages devant les écoles.
- le pique-nique de fin d'année en partenariat avec le Car à pattes au parc Bocaud

Pour l'année 2014-2015, certaines actions seront renouvelées et d'autres actions seront engagées en fonction de l'actualité des écoles de Jacou :

- Suivi de la hausse des effectifs en maternelle et en élémentaire : même avec une ouverture dans chaque école, les moyennes par classe sont encore particulièrement élevées.
- Participation aux conseils d'école
- Participation au Comité de Pilotage sur les rythmes scolaires
- Projet d'une soirée sur le thème des intelligences multiples début 2015
- Journée circulation – sécurité routière
- Présence de parents au TAP pour faire un compte-rendu de ce qu'ils ont vu

## Bilan financier

RECETTES		
	Versement du compte Épargne	€ 0,00
	Subvention Mairie de Jacou 2013	€ 250,00
	Adhésions 2013-2014	€ 1 256,00
	<b>Total</b>	<b>€ 1 506,00</b>
DÉPENSES		
	Reversement cotisations au CDPE 34	€ (1 113,20)
	Imprimerie (prof. de foi, affiches et flyers soirée EIP)	€ (123,20)
	Frais de réception (AG, galette des rois, AG)	€ (104,49)
	<b>Total</b>	<b>€ (1 340,89)</b>
COMPTE COURANT		
	Solde au 01/08/2013	€ 572,92
	Recettes	€ 1 506,00
	Dépenses	€ (1 340,89)
	Transfert vers Livret A	€ (500,00)
	<b>Solde au 31/07/2014</b>	<b>€ 238,03</b>
COMPTE ÉPARGNE (LIVRET A)		
	Solde au 01/08/2013	€ 1 699,57
	Intérêts 2013	€ 26,49
	Transfert du compte courant	€ 500,00
	<b>Solde au 31/07/2014</b>	<b>€ 2 226,06</b>
BILAN		
	Trésorerie au 31/07/2014	€ 2 464,09
	Trésorerie au 31/07/2013	€ 2 272,49

A noter :

- Part des adhésions 2013/2014 qui reste au conseil local : 142.8 €
- Clôture du compte sur Livret en novembre 2013, transfert de l'épargne sur Livret A.

## Questions sur le rapport moral et sur le bilan financier

### Election du nouveau bureau

Présidente : Alexandra Macé  
Vice-président maternelle : Gaël Cusenier  
Vice-présidente élémentaire : Laurence Favre  
Trésorière : Sandra Lanini  
Vice-Trésorier : Sébastien Roland  
Secrétaire : Cathy Guasch  
Vice-Secrétaire : Carine Mondina-Fournier  
Responsable Communication : Régis Nicolas

### Candidatures pour les élections aux conseils d'école

Il y aura besoin de volontaires le lundi 29 septembre pour la mise sous pli des professions de foi et des enveloppes et pour la tenue des bureaux de vote le vendredi 10 octobre.

Appel à candidature pour les élections aux conseils d'école maternelle et élémentaire :

- 9 candidats et 9 suppléants pour l'école maternelle
- 17 candidats et 17 suppléants pour l'école élémentaire.